



LICENCE

ARTS PLASTIQUES

PRÉSENTATION

La licence mention Arts plastiques propose une double formation entre apprentissages techniques (pratiques graphiques, pratiques picturales, techniques liées aux pratiques du volume, de l'installation, de la performance, du numérique, etc.) et apprentissages théoriques (Histoire de l'art, philosophie de l'art et esthétique, analyse des arts). Le point fort de cette double formation étant l'effectuation de cette articulation dans le cadre des ateliers séminaires de recherche en arts plastiques (à partir de la L2).

À travers cette formation, il s'agit de :

Renforcer les savoir-faire techniques et méthodologiques, leur appropriation plasticienne et mettre l'accent sur une « culture d'atelier » (ateliers actifs, mobilisation et engagement des étudiant-e-s sur place, synergies entre les étudiant-e-s, les enseignants et leur lieu de « travail », conjonction plus affirmée du faire et d'une pensée du faire ; acquisition des savoirs par la pratique).

Développer des compétences professionnalisantes.

Acquérir des savoirs théoriques et disciplinaires solides : les enseignements en philosophie de l'art, esthétique, histoire de l'art, analyse des arts, dans leur progression pédagogique tout au long de la licence, permettent l'acquisition de connaissances théoriques et de compétences méthodologiques, analytiques et critiques. De plus, les enseignements théoriques en constante interaction avec les ateliers de pratique artistique contribuent à l'apprentissage de ces savoirs indispensables au développement d'un projet artistique singulier et actuel.

La formation a donc pour principaux objectifs :

- ▶ d'acquérir une double compétence : pratique et théorique ;
- ▶ d'apporter aux étudiant-e-s une solide culture artistique et des méthodes disciplinaires ;
- ▶ d'acquérir des savoir-faire techniques, plastiques, logiciels et des méthodes de création diversifiées ;
- ▶ d'acquérir les méthodes du travail universitaire et de savoir exploiter les différentes ressources documentaires écrites, visuelles ou numériques ;
- ▶ de favoriser l'expérimentation individuelle, l'appropriation plasticienne et la structuration progressive du parcours de l'étudiant/e ;
- ▶ de développer les savoir-crée et les savoir-penser ;
- ▶ de déployer une pratique artistique singulière et actuelle, problématisée, analysée et référencée ;
- ▶ d'encourager le questionnement et la distance critique ;
- ▶ de permettre aux étudiants d'identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une démarche et une réflexion prospective ;
- ▶ de développer des compétences professionnelles ;
- ▶ de favoriser les contacts avec le monde de la recherche en Arts plastiques et Théories/Sciences de l'art ;
- ▶ d'apporter une connaissance approfondie de l'environnement professionnel spécifique aux Arts plastiques, visuels ou encore performatifs.



CONDITIONS D'ACCÈS

La formation requiert des dispositions ainsi qu'une réelle motivation pour les arts plastiques (dessin, peinture, volume, photographie, art vidéo, pratiques installatives, multimédia, etc.), de la curiosité à l'égard du champ de la création artistique, historique et contemporaine (fréquentation des musées, des lieux de création et d'exposition). Une ouverture à la pluralité des arts actuels (au sens étendu : cinéma, musique, danse, etc.) est encouragée.

Une aptitude à la réflexion, à la lecture d'ouvrages sur l'art, à l'écriture, les enseignements théoriques (histoire de l'art, philosophie de l'art, esthétique et analyse de l'art) donnant lieu à l'exercice de la dissertation.

Le dépôt des candidatures en première année s'effectue obligatoirement sur www.parcoursup.fr pour les titulaires du Bac, du DAEU, ou d'un diplôme de niveau IV étranger d'un pays de l'Espace Économique Européen.

Pour les étudiant-e-s extra-européen-ne-s, la candidature s'effectue sur <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

POURSUITES D'ÉTUDES

- ▶ Master Création artistique
— *Création artistique, Recherche et Pratique du monde de l'art (CARMA)*
- ▶ Master Création numérique
— *Arts et technologies*
- ▶ Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation-MEEF
— *2nd degré pour préparer le CAPES Arts plastiques*
— *1er degré pour préparer le concours de Professeur des Écoles*
- ▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études :
— *Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr*
— *Portail national : www.monmaster.gouv.fr*



“ LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 1.....			ECTS	HEURES
▶ UE 101	AP00101T	Ateliers de pratique artistique	8	84
▶ UE 102	AP00102T	Pratique plastique contemporaine	6	24
▶ UE 103	AP00103T	Théories de l'art: Histoire de l'Art et Analyse des Arts	6	48
▶ UE 104	AP00104T	Théorie de l'art: Philosophie de l'Art	3	24
▶ UE 105	AP00105T	Accompagnements théorique et pratique	4	44
▶ UE 106		<i>Langue vivante ou option</i>	3	25

Semestre 2.....			ECTS	HEURES
▶ UE 201	AP00201T	Ateliers de pratique artistique	8	82
▶ UE 202	AP00202T	Pratique plastique contemporaine	6	36
▶ UE 203	AP00203T	Théories de l'art: Histoire de l'Art et Analyse des Arts	6	48
▶ UE 204	AP00204T	Théorie de l'art: Philosophie de l'Art	3	24
▶ UE 205	AP00205T	Accompagnements théorique et pratique	4	24
▶ UE 206		<i>Langue vivante ou option</i>	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 3.....			ECTS	HEURES
▶ UE 301	AP00301T	Ateliers de pratique artistique	8	84
▶ UE 302	AP00302T	Atelier séminaire de recherche	6	36
▶ UE 303	AP00303T	Théorie de l'art: esthétique	3	24
▶ UE 304	AP00304T	Théories de l'art: Histoire de l'Art et Analyse des Arts	6	48
▶ UE 305	AP00305T	Accompagnements théorique et pratique	4	24
▶ UE 306		<i>Langue vivante ou option</i>	3	25

Semestre 4.....			ECTS	HEURES
▶ UE 401	AP00401T	Ateliers de pratique artistique	8	84
▶ UE 402	AP00402T	Atelier séminaire de recherche	6	36
▶ UE 403	AP00403T	Théorie de l'art: esthétique	3	24
▶ UE 404	AP00404T	Théorie de l'art: Histoire de l'Art et Analyse des Arts	6	48
▶ UE 405	AP00405T	Accompagnements théorique et pratique	4	24
▶ UE 406		<i>Langue vivante ou option</i>	3	25

3^E ANNÉE

Semestre 5.....			ECTS	HEURES
▶ UE 501	AP00501T	Ateliers de pratique artistique	6	48
▶ UE 502	AP00502T	Atelier séminaire de recherche	6	48
▶ UE 503	AP00503T	Théories de l'Art et Atelier de Création	6	48
▶ UE 504	AP00504T	Théorie de l'art: Histoire de l'Art et Esthétique	6	24
▶ UE 505	AP00505T	Accompagnements théorique et pratique	3	24
▶ UE 506		<i>Langue vivante ou option</i>	3	25

Semestre 6.....			ECTS	HEURES
▶ UE 601	AP00601T	Ateliers de pratique artistique	6	60
▶ UE 602	AP00602T	Atelier séminaire de recherche	6	48
▶ UE 603	AP00603T	Théorie de l'Art et Actions Valorisation de la Recherche	6	34
▶ UE 604	AP00604T	Théories de l'art: Histoire de l'Art et Esthétique	6	48
▶ UE 605	AP00605T	Professionalisation	3	48
▶ UE 606		<i>Langue vivante ou option</i>	3	25

